



Quel statut d'entreprise choisir?

Par **thejul74**, le **09/01/2012 à 15:04**

Bonjour,

J'ai pour projet de créer mon entreprise individuelle (je suis déjà en auto-entrepreneur) mais malgré une compréhension des différents statuts existants (EI, EURL et toutes les "unipersonnelles") je ne sais pas lequel choisir.

Mon capital maximal annuel n'excède pas (en tout cas pour le moment) les 34 000 euros environ décrit par le statut auto-entrepreneur (pour les services) mais si je souhaite créer une "vraie" entreprise individuelle c'est pour gagner en crédibilité auprès de mes clients et d'éventuels futurs sponsors.

Je n'ai pas spécialement de patrimoine à protéger (hormis mon moyen de locomotion) pour le moment.

Je n'ai pas pour but, dans un avenir proche, de m'associer et cette création ne nécessite aucun investissement de départ.

Je souhaiterais également pouvoir exercer sur le territoire Suisse.

Cela serait une entreprise destinée à des services artisanaux pour des structures équitables.

Pouvez-vous m'aider sur le choix du bon statut de création?

Merci par avance.

Julie.

Par **edith1034**, le **09/01/2012 à 16:48**

bonjour autant commencer avec une eurl

pour tout savoir sur l'eurl

